



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 1 : Subvention

Appui à l'investissement

Ministère chargé de l'Agriculture

Offre :

Soutien financier pour la promotion de l'investissement agricole

Objet :

Promotion de l'investissement privé dans le secteur agricole à travers des subventions

Éligibilité : Agriculteurs, éleveurs et investisseurs dans le secteur agricole

Descriptif :

Subventions destinées à la promotion de l'investissement privé dans le secteur agricole

Condition :

La constitution des dossiers de demandes de subvention est soumise à une approbation préalable

Cycle de vie :

Création d'entreprise, Démarrage de l'activité, Exploitation et Développement/croissance

Finalité :

Investissement et Production

Contact :

Guichet unique des Directions Provinciales de l'Agriculture (DPA) et des Offices Régionaux de Mise en Valeur Agricole (ORMVA), Service des aides et incitations des Directions Régionales de l'Agriculture



scannez le code qr